



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de LAUDET (Marc), « Présentation des notices », *Traité de l'économie politique*, MONTCHRÉTIEN (Antoine de), p. 487-488

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06630-9.p.0487](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06630-9.p.0487)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2017. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## PRÉSENTATION DES NOTICES

Ces deux notices ne sont constituées que des noms propres cités dans le « *Traité de l'Économie Politique* ». Tous les noms propres cités dans le *Traité de l'Économie Politique* n'y sont pas. Seuls ceux dont il a été possible de trouver des informations confirmées aujourd'hui sont présents : il y a 546 noms de personnes et 474 noms de lieux avec lesquels il a été possibles de faire ces liaisons. Ces notices ont un objectif double.

Le premier n'est autre que de montrer que, contrairement à ce que disent de lui ses thuriféraires comme ses adversaires, Antoine de Montchrétien possède une vaste culture générale qui suppose des connaissances organisées, c'est à dire qu'il a reçu, au Collège à Caen, une éducation soignée : sur les 1 020 noms retenus, pas une fois il n'y a d'erreurs manifestes quant à leur utilisation, même s'il y a quelque fois des approximations. Aussi bien pour ce qui concerne les philosophes, poètes, historiens de l'Antiquité, les personnages historiques ou les lieux. Antoine de Montchrétien connaît, et connaît bien l'Histoire des Empires Babyloniens, Perses, Égyptiens, l'Histoire des Cités Grecques et de Rome, l'Histoire de l'ensemble des Pays Européens, mais aussi l'Histoire du Maghreb, de l'Amérique pré-columbienne. Il a une connaissance moins développée, mais non négligeable de l'Histoire des pays de l'Asie. De la même manière, il a une connaissance de la géographie absolument étendue et très à jour. Et s'il commet des erreurs, par rapport à l'état contemporains des connaissances sur l'un ou l'autre de ces thèmes, il n'en commet, par contre, pas au vu des connaissances de son temps. Du point de vue de la géographie, il va jusqu'à former des hypothèses sur les découvertes à venir de territoires nouveaux (à propos du continent Nord-Américain) qui montrent une immense curiosité intellectuelle et une capacité de jugement très formalisée. Tout cela est loin du dilétantisme qu'on lui suppose.

Le second est de rendre compte de l'État du Monde, et de la connaissance que l'on en a, au moment de la parution du livre, aussi bien du point de vue des connaissances elles-mêmes que du point de

vue social et politique. Les réalités du Monde au début du XVII<sup>e</sup> siècle sont très éloignées des réalités d'aujourd'hui. Les frontières d'hier ne sont pas les frontières d'aujourd'hui. Les institutions de pensée d'hier ne sont pas les institutions de pensée d'aujourd'hui. Par exemple, la lutte contre l'Espagne suppose une lutte en Italie ou dans les Flandres. La Nation, au sens où le concept existe depuis la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup>, n'a alors aucun sens, la Nation ne se traduit pas dans une réalité géographique ou politique, même si le mot est largement utilisé par Antoine de Montchrétien (24 fois au pluriel, 28 fois au singulier).

Cette notice générale est divisée en deux parties de taille à peu près égale. Tout d'abord la notice des noms de personnes, quelque fois de populations (dans l'ensemble les gentilets ont été exclu de l'Index, sauf dans le cas où Antoine de Montchrétien ne cite pas, par ailleurs le lieu). Ensuite la notice des noms de lieu.

À chaque entrée, le commentaire proposé (parfois très court) n'a pas tant pour objectif de décrire le personnage ou le lieu, que d'inscrire l'usage qu'en fait Antoine de Montchrétien dans le corpus de connaissances d'aujourd'hui.

Une analyse succincte des occurrences des noms, quels qu'ils soient, fait apparaître une véritable cohérence rhétorique. En effet, Antoine de Montchrétien concentre largement l'usage des noms propres, avec plus ou moins de régularité, pour ensuite, développer des passages entiers où plus un seul n'est présent. En fait, ils fondent son argumentation de base, ils construisent les soubassements des développements qui suivent. Par l'usage qu'il en fait, Antoine de Montchrétien fait partager au lecteur, ou à l'auditeur, l'état donné des connaissances appropriées à ce qui va suivre. Ainsi, par l'usage de ces noms propres, il énonce ce qu'il pose pour vrai ou pour acquis. Ensuite, mais ensuite seulement, il en tire les conséquences analytiques.

La connaissance du contenu qui, aux yeux d'un lecteur du XXI<sup>e</sup>, se cache dans ces énonciations, est donc un préalable à la compréhension du discours produit. Aux yeux d'un lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle, ces contenus peuvent parfois paraître archaïques, parfois sujets à contresens. Aux yeux du lecteur du XVII<sup>e</sup> siècle, certains contenus relèvent de l'évidence, d'autres d'une nouveauté révolutionnaire, mais toujours l'expression d'une érudition au service des développements produits.